



# Louer un bien sans soucis

**Cette couverture peut être souscrite en complément du module «Domicile et vie quotidienne».** Elle vous couvre en votre qualité de bailleur. Dans le domaine de la gestion immobilière, les conflits avec les locataires ne sont pas rares. Pour les cas juridiques dans ce domaine, vous avez besoin d'un partenaire solide à vos côtés, pour vous conseiller et défendre vos droits. Grâce à la couverture complémentaire «Bailleur», vous n'avez plus de soucis à vous faire.

## Qu'est-ce qui est assuré?

### Quels sont les cas assurés?

Différents juridiques découlant de baux à loyer ou à ferme vous impliquant en votre qualité de bailleur

### Exemple

Mon locataire ne paie plus le loyer, et j'ai donc résilié le bail. Il me signale à présent qu'il n'a pas trouvé de nouveau logement et qu'il ne déménagera pas à la date prévue.

